



POLITIQUE SALARIALE 2021

Seconde Réunion

Aujourd'hui, 19 avril a eu lieu la seconde réunion de négociation de la politique salariale Stelia pour la période juillet 2021-juin 2022

Lors de cette nouvelle réunion, la Direction a réaffirmé ne pas s'être inscrite dans une logique de gel des salaires pour la période de juillet 2021 à juin 2022.

Elle propose :

- La possibilité d'une mesure salariale au 1^{er} janvier 2022.
- La possibilité de la revalorisation du salaire plancher au 1er juillet 2021
- Le changement d'indice PI & PII cadre au 1/1/2022
- Le lancement **immédiat** d'une campagne de promotions (dès le 19 avril 2021) pour une application au 1er juillet 2021 (promotions et mises au mini comprises).

En séance, vos représentants **CFE – CGC** Stelia ont revendiqué :

- Une mesure salariale s'appliquant au 1^{er} juillet 2021 afin de récompenser l'engagement de tous.
- Une campagne de promotions **ambitieuse et accompagnée** pour mettre en avant les salariés ayant pris de fortes responsabilités. **La CFE – CGC a notamment insisté** sur les promotions à 335 pts des techniciens et les passages Non Cadre à Cadre.

Suite à cette demande de la **CFE – CGC**, la Direction a confirmé en séance avoir prévu un budget spécifique pour accompagner ces promotions.

La prochaine réunion est prévue le 7 mai 2021.

